





TROIS-RIVIERES 1 MARS 1882

Aux abonnés retardataires.

Nous prions les personnes qui doivent à l'administration du Constitutionnel, tant au propriétaire actuel qu'à ceux qui l'ont précédé—et notamment à M. I. L. Clair—de vouloir bien venir régler le plus tôt possible.

Ceux de nos abonnés qui nous expédieront le montant de leur abonnement par lettres, voudront bien les faire enregistrer, sans quoi nous ne nous tiendrons aucunement responsable de leur contenu.

RUMEUR.

Nous lisons dans le Canadien de lundi : "Il est rumeur que l'hon. M. Ross ministre des travaux publics, a remis sa démission entre les mains du premier-ministre. Nous n'avons pu nous assurer de l'exactitude de cette rumeur qui, si elle passe à l'état de réalité ne saura manquer d'avoir un profond retentissement."

On nous assure que cette rumeur est passée à l'état de fait accompli.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

Ottawa 24 Février 1882.

Au moment où vous parviendra cette lettre, le télégraphe, ou quelque confrère, vous aura annoncé le budget qui donne, comme vous le savez déjà sans doute, un excédant de plus de \$4,000,000. Mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que cet excédant arrivera au mois de juillet—Sir Leonard Tilley l'a déclaré à la Chambre—à une somme de 8 à 10 millions.

Ceci vous donne l'explication de certains changements au tarif que je ne vous donnerai pas pour le moment.

Je veux vous entretenir aujourd'hui d'une mesure présentée par Sir Hector Langevin, qui sera sinon la plus considérable de la session, est du moins d'une importance majeure : je veux parler du projet de loi sur le service civil. Le bill renferme en tout soixante clauses.

Sans contredit, pour moi, les clauses les plus importantes sont celles qui pourvoient à l'organisation et au fonctionnement d'un bureau spécial pour l'examen des candidats aux emplois publics.

Trois membres seront nommés par la Couronne et siégeront tantôt à Ottawa, tantôt à Montréal, à Toronto, à Québec, London, Winnipeg, Halifax, Victoria, St. Jean, N. B., Charlottown, I. P. E.

Il sera tenue une liste des heureux concurrents, et c'est dans cette liste que seront choisis par le ministre pour les présenter au Conseil les noms des employés à nommer.

Je me range complètement en faveur de cette mesure qui aura pour effet de bannir des emplois publics une foule de nullités. Sans doute le service civil renferme plusieurs sujets qui lui font honneur ; mais combien, à côté de ceux-ci, d'employés médiocres qui n'ont que le seul mérite d'être le fils de leur père ou d'avoir su s'assurer des protecteurs.

Nos jeunes gens instruits, mais que le Pactole n'a jamais comblé de ses dons, pourront arriver aux emplois publics ; le vrai mérite et les fortes études ne seront plus exposés à se voir éliminer, supplanter par des fruits secs.

Il est une autre considération qui a bien sa valeur et la voici : Qui nous assure que la nouvelle loi du service civil n'aura pas pour résultat de mettre fin pour jamais au scandaleux achat des places, comme le gouvernement Joly nous en a donné le spectacle à son passage au pouvoir ?

La capacité reconnue, les meilleurs titres au choix d'un gouvernement ne serait plus alors mis de côté, moyennant considération d'une vile somme d'argent.

Je sais bien que ce système ne se pratique pas chez nous, mais nos adversaires, quand ils sont ministres, ne s'en font pas scrupule. Sommes-nous bien certains du reste que dans un avenir plus ou moins éloigné—disons 20 à 25 ans par exemple—nos adversaires n'arriveront pas une seconde fois au pouvoir par surprise ?

La mesure présentée par Sir Hector Langevin est donc d'une importance majeure, et encore une fois, nous espérons qu'elle deviendra loi. Notre digne député, Sir Hector Langevin, a droit à la reconnaissance du pays en général et de la classe instruite pauvre en particulier, pour la sollicitude qu'il met à rendre justice à tous. C'est ainsi que doit agir l'homme d'état qui connaît ses devoirs ; il est certain de faire l'admiration de ses compatriotes et de laisser une belle page dans l'histoire.

La Chambre n'est pas encore en pleine activité, à part le budget qui se présente au moment où je vous écris, la discussion régulière n'a pas encore pris son cours.

Je viens de voir un rapport de MM. W. Lukes et A. H. Blakeby, nommés tous deux pour faire la visite des principales manufactures du pays et s'enquérir de leur régie interne, la situation faite au personnel, les heures de travail etc. Leur tâche n'a pas été facile par suite de l'encombrement des commandes. Aussi est-ce à grand-peine qu'ils ont pu se procurer des renseignements.

Jusqu'à présent le nombre total des manufactures visitées est de 465, qui se classent comme suit pour ce qui regarde le nombre d'employés. Quoique ces chiffres, d'après les lacunes que renferme le rapport ne soient pas complets, j'espère cependant qu'ils vous intéresseront : Nombre de personnes employées 48,711 ; enfants au-dessous de dix ans, sexe masculin, 104 ; enfants au-dessous de dix ans, sexe féminin, 69 ; enfants entre dix et quatorze ans, sexe masculin, 1,263 ; enfants entre dix et quatorze ans, sexe féminin, 823 ; adultes (de 14 à 25), sexe masculin, 26,308 ; adultes, sexe féminin, 12,735 ; femmes mariées, 324 ; divers, 1885.

Il y a onze manufactures en opération nuit et jour. D'autres ont 8, 9, 10 et 11 heures par jour.

Comme vous le verrez par le budget, les dépôts des caisses d'épargne des bureaux de poste ont augmenté dans une proportion considérable. Vous trouverez-là sans doute comme moi que cette augmentation est un des signes les plus frappants de la prospérité des habitants de nos campagnes. Quand l'on songe que cette augmentation s'est élevée depuis trois ans de \$4,000,000 et que le gouvernement se trouve le dépositaire des économies de nos artisans et de nos cultivateurs pour \$36,000,000, l'on ne peut que se féliciter d'un tel état de choses.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir qu'on parle beaucoup à Ottawa de la nomination du Président de l'Assemblée de Québec. Il n'y a qu'un sentiment unanime en faveur du choix de M. Sévère Dumoulin. Les articles du Constitutionnel ont été parfaitement compris et tout le monde s'accorde à reconnaître qu'en mettant de côté nos droits au choix

de l'Orateur dans notre division, l'on commettrait un déni de justice. B. D.

NOTE DE LA RED.—Notre correspondance parlementaire nous est arrivée trop tard pour être publiée dans notre numéro de lundi.

Le budget et les changements au tarif.

Nous nous permettons de revenir sur le budget. Comme on le voit par l'exposé financier, les dépenses pour l'année 1882-83 se monteront à la somme de \$27,305,453.36, à débiter au compte du revenu, et à celle de \$25,994,767.74 à débiter au compte du capital.

Les revenus ordinaires seront suffisants pour faire face à la première somme. Quant à la seconde, pour la couvrir, Sir Leonard Tilley compte sur les surplus des années précédentes, sur l'augmentation des dépôts aux caisses d'épargne des bureaux de poste, et s'il reste un déficit qui ne dépasserait pas \$4,000,000, d'après les calculs de M. Tilley, il le couvrira par un emprunt contracté dans le pays même à 4 pour cent.

Nous ne pouvons que féliciter le ministre des finances sur l'heureuse idée qu'il a de vouloir trouver chez nous l'emprunt, s'il en a besoin pour faire face aux dépenses. Ceci prouve de nouveau notre prospérité, et qu'à l'instar des Etats-Unis, nous pouvons nous passer des marchés européens. La conversion de notre dette en quatre pour cent peut s'opérer en Canada avec autant de succès que chez nos voisins.

Le tarif subira certains changements cette année par suite du surplus dans nos finances.

Ainsi la taxe sur le tabac canadien en feuille est abolie. Le tabac manufacturé ne paiera plus que 8 cents de droits au lieu de 14 cents comme autrefois.

La taxe sur les billets promissaires est également abolie.

La porcelaine, les cafés verts, la quinine, le mercure, le thé et le fer-blanc sont portés sur la liste des articles en franchise. Pour le thé et le café, il y a une restriction cependant, cette mesure ne s'applique qu'aux importations directes des pays de production, et lorsque ces articles seront importés des Etats-Unis, le droit de 10 pour cent ad valorem subsistera.

Par l'abolition de cette taxe, sur le café et le thé seuls, le peuple se trouve dégrêvé d'une somme de neuf cent mille piastres.

Un journal libéral disait ces jours-ci que le gouvernement de Sir John était à démolir sa politique nationale. Il n'en est rien cependant, car l'administration ne fait que remplir un article de son programme. Les personnes qui n'ont pas la mémoire aussi courte que le confrère et qui ne sont guidées par aucuns motifs intéressés, se rappelleront que dès l'inauguration du tarif, le ministre des finances annonçait que les taxes sur le thé et le café seraient abolies aussitôt qu'on aurait réajusté nos finances.

L'or regorge dans nos coffres, ces taxes ne sont plus nécessaires : nos amis d'Ottawa tiennent leur promesse.

Les droits sur le verre coloré et le verre commun sont portés de 20 à 30 cents. Ce changement a lieu dans le but de protéger les manufactures de ce genre au Canada, manufactures qui commencent à surgir. Nous citerons notamment celle de Napanee qui est en pleine activité.

Le sel fin en sac est frappé d'un droit de 25 pour cent, mais en revanche le riz à l'état brut ne paiera dorénavant qu'un droit de 17½. Ce changement a également pour but d'encourager l'établissement de moulins dans le pays pour le préparer.

Nous apprenons qu'un moulin de ce genre sera bientôt en opération à Montréal. On le voit, par cet exposé le gouvernement ne dévie pas de son program-

me et ne travaille dans sa politique fiscale qu'à donner le plus de protection possible à nos industries. Comme par le passé, il assure ainsi la fortune publique.

N'Y MANQUONS PAS.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'une manufacture de coton était sur le point de se former en notre ville. Le capital, disions-nous, serait de \$300,000.00 divisé en 3,000 actions de \$100.00 chacune.

Les directeurs ne demandent à la ville qu'un bonus de \$25,000 et une exemption de taxes pendant 25 ans.

Comme on le sait sans doute, le règlement qui sera préparé doit être soumis à la ratification des contribuables. Déjà le règlement se prépare d'après l'ordre de nos édiles et nous ne pouvons que les féliciter de la diligence qu'ils mettent à s'exécuter.

Il en sera ainsi de la part des contribuables, car il y a déjà trop longtemps que les villes voisines prospèrent par l'établissement de nouvelles industries implantées chez elles, tandis que Trois-Rivières reste stationnaire.

Le capital est timide, trop timide chez nous, ne nous le cachons pas. Secouons donc notre apathie, ne permettons pas, en refusant le bonus demandé par les promoteurs de la manufacture dont on veut nous doter, que cette entreprise nous échappe pour aller ailleurs.

La chose ne manquerait pas d'arriver si nous y mettions la moindre hésitation, et nos compatriotes des autres villes, plus pratiques que nous, s'empresseraient d'offrir plus même que le bonus que nous refusons.

Mais nous avons le ferme espoir que les contribuables de Trois-Rivières comprendront mieux que cela leurs véritables intérêts, et que dès l'échéance nous aurons l'ava ntage de compter nous aussi dans les limites de notre ville une manufacture de coton.

ACTUALITÉS

La Patrie est entrée dans la quatrième année de son existence.

Elle publie à l'occasion de cet anniversaire un supplément contenant des articles de MM. Joly, Marchand, Langelier, Mercier, une pièce de poésie de M. L. H. Fréchette et un sonnet de M. E. Tremblay.

M. le Sénateur McPherson, Président du Sénat, a reçu une dépêche de Londres l'informant de la mort de son gendre.

A Montréal, plus de dix sept mille électeurs ont perdu le droit de voter aux prochaines élections municipales faute de paiement de taxes.

Lady Smith est si gravement malade que Sir Albert n'a pu encore reprendre son siège.

Le révérend Père abbé de la Meilleraie, de l'abbaye des Trappistes de Bellefontaine, s'embarquera au Havre, pour le Canada, le 25 mars prochain. Deux autres religieux du même monastère l'accompagnent.

Mgr Patrick M. Lynch, évêque de Charleston, est mort, hier matin, à l'âge de 65 ans.

Les travaux des chantiers au sud de l'Outaouais, ont été suspendus, à cause de la rareté de la neige et aussi vu le manque de chevaux, qui souffrent presque tous de la maladie pink-eye. On a trouvé plusieurs chevaux morts sur les routes.

La question de l'Isigoiland revient à flot ; c'est périodique, comme celle de Gibraltar. Il n'est pas plus probable, dans un cas que dans l'autre, que l'Angleterre consente à l'abandon de points stratégiques d'une pareille importance.

La compagnie du Citizen a pris des arrangements pour louer cent mille exemplaires de l'exposé financier de Sir Leonard Tilley.

On écrit de Londres au Mail que la princesse Louise consacra la plus grande partie de son temps, en Angleterre, à des œuvres artistiques ou charitables, tels que concerts ou bazars pour les pauvres, que Son Altesse Royale est toujours prête à patronner, ou réunions et entreprises purement artistiques.

Les nouveaux règlements concernant la vente des terres publiques au Nord-Ouest paraissent avoir eu l'effet que le gouvernement en attendait. Les demandes, depuis quelques semaines, affluent de tous côtés, et plus particulièrement des Etats de l'Ouest, le Michigan, le Minnesota, et le territoire du Dakota. Il en vient aussi un grand nombre d'Angleterre, où les discours prononcés par le marquis de Lorne sur le Nord-Ouest, dans son récent voyage ont grandement contribué à stimuler l'émigration.

Les rapports officiels, à Ottawa, sont presque tous soumis à la Chambre. Cinq ou six volumes étaient prêts avant l'ouverture de la session et ont été déposés sur la table du greffier des Communes dès les premiers jours. Il en est venu deux ou trois autres depuis lors. Tout le monde rend témoignage au gouvernement pour l'exactitude et la promptitude extraordinaire avec laquelle cela s'est fait cette année. La Chambre a en mains toutes les données, tous les renseignements dont elle peut avoir besoin.

S'il est une classe de manufactures qui peut fournir des indications certaines sur le développement industriel du pays, c'est celle des manufactures de machines et instruments devant servir à la fabrication. Or, ces manufactures ont tant à faire, sont tellement surchargées de commandes en ce moment, dans l'Ontario, qu'un industriel de Kingston, qui vient de fonder une usine à fait inutilement le tour de la province pour trouver une fabrique de machines qui n'eût pas de commandes pour six mois d'avance. Il va être obligé, en conséquence, d'aller aux Etats-Unis pour pouvoir installer son usine tout de suite. Ce fait n'a pas besoin de commentaires.

Un de nos confrères prétend que l'honorable M. Chapleau se serait engagé à ne pas renouer à la députation de Québec pour l'Outaouais avant d'avoir assuré la construction du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, l'embranchement de Saint-Charles, la traversée de Québec et Lévis, et tous les arrangements possibles pour obtenir le trafic avec le Pacifique pour la partie orientale de la Province de Québec.

On a beaucoup remarqué ici, dit le correspondant de la Minerve à l'Outaouais, l'opinion du Herald, de Montréal, à propos de la section du chemin de fer du Nord. Cette approbation si complète de la politique conservatrice, est un hommage rendu au gouvernement local par l'organe en chef de l'opposition, sont en effet dignes de remarque ; c'est le plus éclatant témoignage en faveur du cabinet Chapleau. Il est malheureux, seulement, que le Herald ait attendu si longtemps pour reconnaître les mérites de l'administration actuelle. Le confrère doit bien regretter maintenant s'il est sincère, la lutte aussi déloyale qu'a charnée qu'il a faite dans les dernières élections locales à cette administration qu'il trouve aujourd'hui si habile et si patriotique.

Notes Locales.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que MM. Dion et Lord viennent d'ouvrir une salle d'échantillons au coin des rues Notre-Dame et du Platon, à l'enseigne des Grands Ciseaux, en attendant qu'ils installent au mois de mai, dans la maison maintenant occupée par M. Bourdon, rue du Platon, un grand établissement de marchands-tailleurs.

MM. Dion et Lord combient ainsi une lacune dans la ville de Trois-Rivières, car nous ne possédons aucun magasin de ce genre. Nos dandys, nos gens de la mode avaient droit à un établissement de cette sorte, et nul doute qu'ils prouveront à ceux qui prennent l'initiative, leur sincère reconnaissance en leur donnant un lucratif patronage.

Nous venons de dire que MM. Dion et Lord n'ouvraient leur établissement qu'au mois de mai, et nous faisons erreur ; l'étalage aura lieu à cette époque, mais l'établissement est déjà en pleine activité dans les salles au-dessus de la librairie de MM. Ayotte et Carufel. Une vingtaine d'employés, parmi lesquels un tailleur et un couturier remarquables formés dans les premiers établisse-

ments des Etats-Unis, confectionnent des habillements dans le dernier genre, commandes des élégants de cette ville.

Nous avons visité la salle d'échantillons qui ne renferme pas moins de trois cents patrons des plus nouveaux et à la portée de toutes les bourses. Cette simple mention peut donner une idée de ce que sera l'établissement.

Nous saluons toujours avec joie l'esprit d'entreprise et les projets nouveaux ; nous ne pouvons que féliciter MM. Dion et Lord sur leur esprit de progrès et leur souhaiter tout le succès qu'ils méritent.

Nous avons joui tous ces jours-ci d'une véritable température de printemps. Le fleuve est libre comme en été et les gens désespèrent d'avoir un pont de glace cet hiver. Les choses se passent bien autrement à Québec, puisque nos voisins sont gratifiés d'un magnifique pont qui tient ferme. Il faut voir comme les promeneurs s'en donnent à cœur joie et comme voitures et piétons sillonnent en tous sens cette voie de communication entre les deux rives.

Aujourd'hui, pluie battante.

Les exercices de la neuvaine attirent tous les jours une foule de fidèles avides d'entendre la parole de Dieu. Les prédicateurs, avec une rare éloquence, ne s'appliquent pas tant à émerveiller les auditeurs par des fleurs de rhétorique qu'à faire entrer la conviction dans leur esprit par des sermons pratiques, à la portée de tout le monde.

Nous recommandons spécialement une maison de commerce très-ancienne qui vient de changer de propriétaire, c'est l'ex-maison J. Z. Beaudry, 185, rue Notre-Dame, qui sera maintenant l'établissement A. Laflamme. Ce monsieur a acheté tout le stock immense du magasin de M. Beaudry à des conditions fort avantageuses, ce qui lui permettra par conséquent de vendre à une réduction inouïe sur le marché de Trois-Rivières.

Il a également l'honneur d'offrir en vente au prix coûtant des cierges de première qualité. L'acheteur se rendra donc service à lui-même en faisant une visite au magasin de M. Laflamme.

Le Moniteur du Commerce, publication financière publiée en français à Montréal par M. E. A. Dansereau, vient d'entrer dans la seconde année de son existence. Nous félicitons M. Dansereau sur le succès qu'il a obtenu jusqu'à ce jour et nous faisons des vœux pour sa longue existence.

Les articles sur la finance, rédigés avec soin et talent, les renseignements complets et fort exacts que renferme le Moniteur prouvent que le monopole des chiffres n'appartient pas exclusivement aux anglais, et M. Dansereau a convaincu le public sur ce rapport que les Canadiens-Français peuvent rivaliser avec nos compatriotes d'origine étrangère.

Une maison de commerce qui mérite certainement l'encouragement du public, c'est la maison de nouveautés de MM. Normand et Lacerte, rue Notre-Dame. Grâce à l'activité de ces messieurs, à leur connaissance des affaires, d'une maison de second ordre, ils ont su créer un établissement qui peut prendre rang parmi ceux, non-seulement de la ville, mais comme magasin de détail, rivalisant avec ceux du même genre à Montréal et à Québec.

MM. Normand et Lacerte, ainsi que leurs commis, se distinguent envers les chalands par une urbanité parfaite et une courtoisie exquise. Ajoutons que les prix des marchandises défont la compétition par le bon marché.

L'hon. M. J. Gaudet, conseiller législatif, et M. F. Désaulniers, M. P. P. étaient hier à l'Hôtel Duplessis.

A l'Hôtel St. James étaient descendus aussi hier, M. A. C. Cooke, de Whitehall, et le Capt. W. Harvell, officier dans l'armée du général Garfield, lors de la guerre de succession. Le Capt. Harvell réside à Meriden, Conn.

Madame R. F. Haskell, No 43 rue Boston, Salem, Mass. écrit ce qui suit : Ma fille a fait usage de l'Huile de St. Jacob pour une douleur qu'elle ressentait au côté gauche, ce qui l'a exempté de recourir au médecin. Tout le monde considère un tel remède comme son meilleur ami.

CLUB DE RAQUETTES ST. JEAN-BAPTISTE. — L'assemblée mensuelle du Club de raquettes St. Jean-Baptiste aura lieu ce soir à 7 1/2 hrs. Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre L. T. POLETT Secrétaire.

Telegraphie Generale.

Londres 28.—La filature de coton de Hargreave, à Patrecoft, Lancashire, est devenue hier soir la proie des flammes. Les pertes sont de £65,000. 500 hommes sont sans emploi.

Le duc et la duchesse d'Edimbourg ont présidé ce soir à l'ouverture de l'exhibition électrique internationale au Palais de cristal. Des experts disent que cette exhibition est plus complète que la dernière exhibition de Paris.

Le Telegraph public la nouvelle suivante: L'opinion générale hier dans les cercles politiques était que, vu l'action de la Chambre des Lords au sujet de l'enquête sur les opérations de la loi terrienne et la difficulté qui en résulte de maintenir le gouvernement en Irlande, Gladstone a décidé de se retirer.

Paris 28.—Le Sénat français a rejeté par un vote de 157 contre 98, un projet de loi pour diminuer le nombre d'heures de travail des femmes et des enfants dans les fabriques.

On rapporte qu'il y a eu une altercation dans le cabinet égyptien entre Arabi Bey, ministre de la guerre, et Mahmoud Baroudi, président du conseil. On considère comme possible qu'Arabi deviendra président du conseil.

Vienne 28.—On annonce officiellement qu'une colonne autrichienne a rencontré mille rebelles jeudi à Keistek et qu'après neuf heures de combat, elle les a défaits. Les insurgés ont eu un grand nombre de morts. Deux Autrichiens ont été tués et 16 blessés.

Il y a eu une explosion à une mine de charbon de Leoben, Styrie, et 150 personnes ont été tuées.

Constantinople 28.—On parle de la mobilisation de 150,000 hommes de troupes en vue des complications qui peuvent surgir dans la Bulgarie, complications qui peuvent nécessiter l'occupation des Balkans.

St-Petersbourg 28.—Pendant le procès des nihilistes, plusieurs prisonniers ont fait une peinture touchante des maux qu'ils ont eu à endurer et qui les ont forcés d'avoir recours aux crimes. Le juge a paru touché. Tous les accusés ont déclaré qu'ils étaient socialistes, voulant ne suivre que des procédés de paix, mais qu'ils ont été conduits à des actes illégaux par les cruautés du gouvernement. On croit que les jugements seront rendus lundi et que quinze prisonniers seront condamnés à mort.

Le lieutenant Danenhower, qui souffre encore d'un mal d'yeux, a reçu l'ordre de son médecin de ne pas partir pour St. Petersbourg avant que le temps soit devenu plus chaud. Le reste des survivants de la Jeannette partiront sans lui.

Un journal d'Odessa rapporte qu'une bande de volontaires se forme en cette ville pour aider les Herzégoviens.

L'acteur de la haute justice est parti de Moscou pour St. Petersbourg, où ses services seront bientôt requis.

Le prédécesseur de Melikoff au ministère de l'intérieur, l'amiral Grey, l'ancien ministre des finances et Schanichino, du conseil privé, ont été nommés de complément devant la commission nommée pour s'enquérir des fraudes et des abus dans l'administration d'Alexandre II.

Berlin 28.—On rapporte que l'Allemagne et l'Autriche ont donné ordre de fortifier les forteresses de l'Est.

Rome 28.—Le conseil des Cardinals présidé par le Pape a décidé hier que les Catholiques de l'Italie ne pouvaient concilier l'accomplissement de leurs devoirs religieux, avec la participation aux élections politiques.

Faits Divers.

MURTRIE A MONTREAL.—Nous lisons dans la Patrie de lundi les détails suivants sur le meurtre de Hayes:

L'excitation causée par la lugubre tragédie de samedi n'est pas encore apaisée, et cette triste affaire fait le sujet de toutes les conversations. Le lieu dans lequel elle s'est passée est un restaurant bien connu, situé sur la rue Notre-dame, à quelques pas de la rue McGill. C'est un sous-sol dans lequel on arrive en descendant un escalier d'une douzaine de marches, la porte donne sur la rue.

Les détails que nous avons publiés samedi étaient corrects en tous points. Le nègre Barnes avec qui Smith, un autre homme de couleur, vivait en mauvaise intelligence, rencontra celui-ci vers une

heure, samedi après-midi, dans le restaurant dont nous venons de parler et qui est tenu par un nègre du nom de Jones. Tous deux étaient parfaitement sobres.

Barnes eut le tort d'apostropher Smith, qui est un homme irascible, en lui demandant pourquoi il l'avait menacé, la veille, et lui disant: "J'apprends que tu as un revolver pour me tuer." "Oui," répondit Smith, "j'en ai un et je vais m'en servir." En même temps, il sortit de sa poche un revolver et l'arma. Barnes se précipita sur lui et lui saisit les deux bras. Pendant la lutte qui suivit, on vit le défunt, John Hayes, qui était assis sur une chaise, près du mur, lever les bras en disant: "Pour l'amour de Dieu, arrêtez vous." Au même instant, le coup partit et la balle lui traversa l'abdomen, et non pas la tête comme on l'a d'abord cru; le projectile, se logea dans l'osmose vertébrale, produisant une mort presque instantanée.

L'infortuné se leva, fit quelques pas et tomba inanimé près d'une porte conduisant à la pièce contigue.

C'est Jones, le propriétaire du restaurant, qui enleva à l'homme le son arme. Smith, furieux de se voir désarmé et ignorant les conséquences de son coup de feu, sortit un rasoir de sa poche et déclara à Jones qu'il allait le tailler en pièces s'il ne lui remettait pas son revolver. Ce dernier, effrayé, jeta l'arme sur le comptoir. Smith s'en empara et s'appuyant sur Hayes paraissait avoir été blessé. Il se réfugia immédiatement dans un cabinet d'aisance et y jeta son revolver et 55 cartouches qu'il avait en sa possession.

Le constable Courtois, appelé par quelques spectateurs de la querelle arriva promptement et s'empara de Smith qu'il conduisit au poste de la Place Charlebois en voiture. Il eut assez de difficulté à le maintenir en sortant du restaurant, car le misérable, trouvant Barnes sur son passage, se précipita de nouveau sur lui. La foule rassemblée à la porte et à qui on avait raconté qu'un blanc venait d'être assassiné de sang froid par ce nègre, menaçait aussi de faire un mauvais parti au prisonnier.

Charles Smith est employé comme chef des garçons commissionnaires (bell boys) à l'hôtel Windsor. Il est âgé de 24 ans et de taille moyenne. Ses traits sont assez réguliers et rien ne dénote en lui un mauvais caractère; il a dit en toujours joui de la meilleure réputation et le gérant du Windsor en fait les plus grands éloges.

Les employés qui l'avaient à conduire prétendent cependant que c'était un tyranneau et se réjouissent de lui voir une mauvaise affaire sur les bras.

William Barnes est un homme robuste et un peu plus âgé que Smith. Il a été au service de la compagnie Pullman, l'an dernier, puis employé comme garçon à l'hôtel Windsor. Depuis quelques mois il est sans occupation.

Il prétend, comme nous l'avons déjà raconté, que Smith lui cherchait querelle depuis quelque temps et qu'il (Smith) l'a attaqué sans provocation samedi. Il est positif, aussi bien que Smith, que Hayes ne s'est pas interposé au moment de la querelle mais qu'il est resté assis sur son siège.

Il dit regretter ce qui est arrivé, mais on ne saurait l'en tenir responsable. La police le retient comme témoin. C'est la première fois, dit-il, qu'il est me récréé.

Jones, le propriétaire du restaurant, corrobore en tous les points les témoignages précédents, à l'exception qu'il a cru voir Hayes se lever pour s'interposer. Dans l'excitation du moment, car il était très excité, et paraît-il beaucoup effrayé lui-même, il n'a pu sans doute bien distinguer tout ce qui s'est passé.

Les Drs Monroe et Thresholme appelés immédiatement après que Hayes eût été transporté dans une chambre voisine, ne sont arrivés que pour constater la mort. L'absence de deux dents à la mâchoire supérieure, a fait supposer que la balle eût entré par la bouche en brisant ces dents, mais le coroner a découvert en examinant le cadavre que la balle avait traversé l'abdomen, près de l'aîne gauche.

La victime, John J. Hayes aurait eu 30 ans au mois d'avril. Il était bien connu et appartenait à une respectable famille. M. Hayes tenait il y a quelques mois une épicerie sur la rue Craig, mais pour cause de mauvaise santé, il avait abandonné son commerce et exerçait de temps à autre la profession d'agent en commission. On dit qu'il était en consommation et n'aurait pas vécu six mois. Il laisse une épouse, nièce de M. Ryan, M. P., et deux enfants. Sa présence dans le restaurant de Jones était purement accidentelle; il ne faisait usage d'aucune boisson enivrante.

Son vieux père et son cousin ont été les premiers membres de la famille avertis du terrible malheur. La scène qui s'est passée lorsque ces deux malheureux ont trouvé le cadavre froid et inanimé de leur parent, étendu sur une table, à quelque pas de l'en droit où avait eu lieu la tragédie, a été des plus poignantes.

LES DRAMES DES ALPES.—Valgrisenche est un village situé à l'extrémité d'une longue et étroite gorge à la hauteur de 1,662 mètres. L'hiver y est constant, on pour mieux dire, il dure huit mois de l'année.

Vers la fin de la semaine dernière, Ferdinand-Félix Chamoin, demeurant dans ce village, sortit au point du jour de chez lui pour aller, avec son chien, dans la forêt amasser du bois.

Le malheureux, en gravissant une pente abrupte fut atteint par une avalanche et entraîné dans un précipice.

Le chien qui accompagnait le malheureux Chamoin avait été aussi atteint par l'avalanche. Poursuivi par l'instinct de la conservation, il travailla si bien des dents et des pattes qu'il réussit à pratiquer une ouverture dans la neige qui le recouvrait et à sortir sain et sauf, de son tombeau.

Après s'être sauvé, le pauvre chien pensa aussi à sauver son maître. Guidé par son flair, il découvrit la place où se trouvait celui-ci dans la neige et, en croquant avec les ongles et avec les dents, il réussit à découvrir un bras. Mais, hélas! ce bras était glacé: l'homme était mort.

Sans perdre de temps, la pauvre bête courut à la maison, et, par de lugubres aboiements, il invita les hommes à le suivre dans la montagne.

La femme et les enfants de Chamoin, qui ne sa doutaient de rien, crurent que le chien était enragé. Ils voulurent le chasser; mais, voyant qu'il persistait à tirer les hommes et les femmes par leurs pantalons et par leurs jupes, un soupçon traversa leur esprit et le fils aîné se décida à suivre le chien.

L'intelligent animal le conduisit avec des peines infinies au fond de l'abîme, et, poussant des aboiements plaintifs, il s'accrocha sur l'avalanche et se mit à lécher la main glacée de son maître.

Le mystère s'éclaircit alors.

Chamoin laisse une veuve et sept enfants.

Ce triste drame s'est passé à peu de distance du Col du Mont, près de la frontière française.

LES PILULES DE HOLLOWAY, sont un remède qui a fait sa marque et qui tous les jours acquiert de l'importance pour guérir les maladies de toutes sortes auxquelles l'humanité est sujette quand un temps humide et froid fait place à une température plus naturelle. Bientôt ces Pilules ne manquent pas de lui apporter du soulagement dans tous les désordres de la circulation du sang de la digestion, et de l'énergie des nerfs qui de temps en temps affectent l'humanité. Sous l'influence salutaire, purifiante et fortifiante de ses fineses Pilules, la langue se nettoie, l'appétit augmente, la digestion devient plus régulière et tout le système en bénéficie. Le remède de Holloway a la propriété de purifier la masse du sang et donne de la force et de la vigueur à tout le corps.

UNE CARTE.

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, faiblesse de nerfs, vieillesse prématurée, perte de la virilité, etc j'enverrai une recette. FRANCO DE CHARGE. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du sud. Envoyez une enveloppe de lettre adressée au RVO. JOSEPH LEMAN Station D. New-York City.

Décès.

En cette ville, jeudi le 23 courant, Sieur Joseph Voisard, boucher, à l'âge avancé de 82 ans.

Le service et funérailles ont eu lieu lundi dernier à l'église paroissiale au milieu d'une foule immense.

L'HUILE ST-JACOB. MARQUE DU COMMERCE. LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Coïtte, l'Équivalence, l'Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

COUTURIÈRES DEMANDÉES

30 FILLES

Sachant bien coudre à la machine. Seulement que des BONNES COUTURIÈRES, d'vront s'adresser à la manufacture, HENRY M. BALZER.

A LOUER.

La maison No. 6 Rue St. Antoine. S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

A VENDRE.

Bois de chauffage, en détail. No. 23 RUE ST. PIERRE,

Venant de Paraître MGR. DE SAINT-VALIER ET L'Hopital Général de Québec HISTOIRE-TRADITIONS-BIOGRAPHIES

Grand Volume in octavo royal de plus de 700 pages, avec portraits.

Chaque exemplaire broché \$2.50

L'ouvrage sera envoyé par la maille, franc de port à toutes les personnes qui en feront parvenir le prix à L'HOPITAL GENERAL de Québec, ou à

M. J. A. DUQUET, seul agent pour le Canada, 223, rue Saint-Jean, Québec.

EPICERIES THOS. BOURNIVAL

Au splendide Magasin de Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épiceries,

VINS, LIQUEURS,

de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier. Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.



CORPORATION OF THREE-RIVERS.

Parties intending to take Hotel, Saloon, Liquor Store or Temperance Hotel Licences are required to file their certificates at the office of the undersigned, on or before MONDAY, the twenty-seventh day of February inst.

J. G. A. FRIGON, City-Hall, Secretary-Treasurer Three-Rivers, 10th February 1882.—7 ins.



PROVINCE DE QUEBEC.

Chambre du Parlement. BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent d'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCALS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties sont par les présentes notifiées que par les règles du Conseil Législatif de l'Assemblée Législative respectivement (à quelques règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises de donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

J. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 25 janvier 1882.—27 jan. 1882.

AVIS

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Québec, 15 Février 1882.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 23 de Mars prochain.

J. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 17 février 1882.

A VENDRE. 25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain. CONDITIONS FACILES.

1° Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

2° Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

3° Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Piles.

4° Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

5° Une terre située en la paroisse des Trois-Rivières, hief Ste Marguerite, contenant quatre vingts arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois debout, appartenant ci devant à M. Joseph Dostaler.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois Rivières, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.

PHI. GRAVEL Courtier de Douane TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis et qu'on voudra bien lui confier.

Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.

PHI. GRAVEL. Trois-Rivières 14 déc 1881.

Dr. L. HAMELIN, M. D. U. V. G.

Gradué de l'Université Victoria.

Pratiquera la médecine, la chirurgie, l'art obstétric. Il a le plaisir d'annoncer aux personnes qui souffrent de rhumatisme qu'il aura à leur disposition un spécifique unique contre cette maladie.

HEURES DE CONSULTATION. 9 hr. A. M. à 11 hrs. A. M.—De 3 hrs. P. M. à 5 hrs. P. M.

RUE NOTRE-DAME

Chez Mme. Vve. Boudreault, ancien bureau du Dr. Fenwick.

Trois-Rivières, 16 janvier, 1882.

DR. MORRISON-FISSET

Medecin, Chirurgien et Dentiste.

Docteur en médecine de l'Université de New-York et de l'Université Victoria de Montréal. Docteur en Chirurgie-Dentaire du Collège de Chirurgie-Dentaire de New-York. Ex-interne de l'hôpital de la Charité de New-York; ex-médecin résident de l'hôpital des variolés et de l'hôpital des Fièvres de New-York et ex-médecin et chirurgien examinateur de l'hôpital de Bellevue de New-York.

Bureau: No. 175, Rue Notre-Dame. (Bureau de feu M. J. E. Locat, Dentiste.)

Le Dr. Morrison-Fisset, pratiquera la médecine, la chirurgie et la chirurgie-dentaire et administrera le Protoxide d'Azote pour l'extraction des dents, sans douleur.

Trois-Rivières, 5 octobre 1881.

Une lecture aux Jeunes Gens sur la perte de la VIRILITE

Nous avons récemment publié une édition Du Dr. Culverwell's Celebrated Essay. Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (sans médicaments) de la débilité nerveuse, de l'impécunéité Mentale et Physique résultant d'excès.

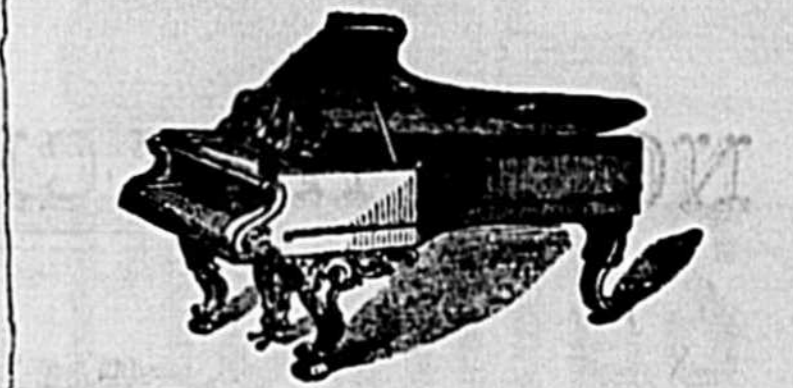
Prix: sous enveloppe cachetée, seulement 6 cents en deux estampilles de poste. Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Tous devraient prendre communication de cette annonce.

Adressez The Culverwell Medical Co. 41 Ann. St., New-York. Post-Office Box 450—10-10-81.

LAVIGNE ET LAJOIE

EDITEURS DE MUSIQUE, IMPORTATEURS DE



Pianos

INSTRUMENTS POUR ORCHESTRES, Fanfares, Etc.

265

Rue Notre Dame

Seuls agents pour les Célèbres Pianos de

SOHMER & Co.

De New-York.

Grande Médaille de Mérite et Diplôme d'Honneur, Exposition Philadelphie 1876.

PIANOS

Assortiment considérable de Pianos de différentes manufactures des Etats-Unis à bon marché et conditions faciles.

Seuls agents pour les célèbres

Pianos

SOHMER & Co.

De New-York.

Tous les Pianos ont été choisis avec soin, par M. Ernest Lavigne lui-même, et seront garantis pour SIX ANS.

En vente chez

Lavigne & Lajoie

No. 265, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Musique NOUVELLE ROMANCES :

Ton Souvenir..... 30

Sous les Tilleuls..... 35

Le Frontispice de cette romance qui a été dédiée à Monsieur Jehin Paine, est orné d'un magnifique portrait du célèbre violoniste.

Si vous étiez chansonnète..... 30

Grand Sabots

Et la lampe ne brûlait plus..... 30

J'attends..... 30

Cela ne se dit pas..... 25

La première neige..... 25

Le Soupir..... 25

Elle ne croyait pas..... 35

Je ne t'aime plus..... 25

Extase..... 30

Lettre d'une cousine à son cousin. 35

Lavigne & Lajoie

265 RUE NOTRE-DAME. Toutes ces Romances seront expédiées franco à toute personne qui enverra le prix marqué en timbres postés de 1 cent ou en argent.

IMPRIMERIE... DU... CONSTITUTIONNEL

NO. 10 RUE CRAIG NO.

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant tels que : TETES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITE, BILLETS PROMISSOIRS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTES DE PRIX, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, AFFICHES, PLACARDS

LETTRES FUNERAIRES, &c., &c.

Pour Avocats : BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTE, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPOENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires : BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRAT DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRÊT APRES JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MEMOIRE DE FRAS, ETC.

Pour Huissiers : BLANCS DE PROCES VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS ETC, ETC. Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

A tous ceux que ceci peut intéresser. Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan et je crois qu'elle opérera tout ce que l'inventeur en dit. 1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps. 2. Qu'elle résistera à la rupture de descente. 3. Qu'elle peut-être portée sans inconvénient le jour ou la nuit. 4. Qu'elle a été ajustée sur une rupture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que aient encore été offertes au public. E. FERNON, M. D. M. C. C. 14 Juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALE. Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès. Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps. A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne. HAMILTON, 18 Juillet 1879. 14 juin, 1878 x 14 Août.

BENJ. F. GRAFTON. STORY B. LADD HALBERT E. PAINE. Ci-devant Commissaire des Patentes PATENTED PAINE, GRAFTON & LADD, Procureurs et Solliciteurs de Patentes Américaines et Etrangères. 412 CINQUIEME RUE. WASHINGTON, D. C. Pratique la loi pour les patentes dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des Etats-Unis. Pamphlet envoyé gratis au reçu d'une estampille pour en payer le port. 10-9-80.

5e ANNEE L'ALBUM DES FAMILLES (Remplaçant le Foyer Domestique) Revue Littéraire, Historique, Artistique et Biographique. Cette revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Ouyages, Causeries, Littéraires, etc., etc., et se publie le 1er de chaque mois. Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue de plaire et de plaire tout à la fois, par ne s'écarter de travaux littéraires inédits et très variés. UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS. Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou au comptant, dans les dix jours qui suivent la demande d'un abonnement. L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie un des derniers livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon. Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

UN MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT. L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui s'chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois. Ottawa, Janvier 1880. L'EDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE (paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT DE PIANOS, Relié très-bien en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochure.—Prix \$1.00. SOMMAIRE. Où voulez-vous aller—L'ange gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard ! O mon roi !—La valse des adieux—Le pont des soupirs—Rendez-moi ma patrie—La Malone—Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La favelette du canton—Non, monsieur—Oui, monsieur—Si vous me regrettez—Les cheveux blancs—Si loin !—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère David chantant devant Saül—Bonheur caché.—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le caillou du verre—L'Avril est là—Brunette—Le petit moussaillon—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans—Les fleurs animées—Quand de la nuit—Veux-tu mon nom—La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Médjé—Mourir pour la patrie—La Parisienne—Le chant du départ—Toujours seul !—Où le masque de fer—La fête du ciel—Pauvre fleur pauvre femme—Le départ des hirondelles—Sical Albanais—Sous l'ormeau—La Marcellaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite. R. MORGAN, 28, rue la Fabrique Québec Agent de Gros pour l'Éditeur, Trois-Rivières 3 mars, 1880

LE MEILLEUR PAPIER ESSAYEZ-LE !! MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRE 36 ANS. LE SCIENTIFIC AMERICAN.

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand Papier Nouvelles Hebdomadaire de Première Classe, contenant seize Pages, imprimé dans le plus beau style, abondamment illustré de splendides gravures, représentant les inventions les plus nouvelles et les plus récentes progrès dans les Arts et Sciences, comprenant des Faits Nouveaux et Intéressants en Agriculture, Horticulture, Vie Domestique, Hygiène, Progrès Médicaux, Science Sociale, Histoire Naturelle, Géologie, Astronomie. Des écrits pratiques de la plus haute valeur, par d'éminents écrivains dans tous les départements de la Science, se liront dans le Scientific American. Prix \$3.20 par année, \$1.60 six mois, compris frais de port. Escompte aux Agents. Dix cents pour une seule copie. Vendu par tous les Commerçants de Nouvelles. Envois sur ordre par la Poste à MUNN & CO., Editeurs 37 Park Row, New-York.

PATENTES. En connection avec le Scientific American Messrs MUNN & CO, il y a des Solliciteurs de Patentes Américaines et de l'Etranger, de 35 années d'expérience, et possédant le plus grand établissement du monde. On obtient des Patentes aux conditions les plus avantageuses. On insère un avis spécial dans le Scientific American de toutes les Inventions patentes par le canal de cette Agence, avec le nom et la résidence de celui qui a obtenu la Patente. L'immense circulation de cette publication attire l'attention du public sur les mérites de la nouvelle patente et la vente s'effectue facilement. Toute personne qui avait une nouvelle invention, peut s'assurer, libre de charge, si une patente peut-être obtenue, en écrivant aux soussignés MUNN & CO. Nous expédions aussi, franc de port, notre traité sur les Lois de Patentes, Patentes, Caveats, Marque de Commerce, leur coût, comment se les procurer, avec les suggestions de se les procurer au plus tôt. Adressez comme suit pour le Journal, ou pour ce qui concerne les Patentes : MUNN & CO., 37 Park Row New-York Branch Office, Cor. F & 7th Sts. Washington, D. C. —Novembre—1880.

CATARRHE. Catarrhe de 25 ans guéri par le remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Obstructions dans la Gorge menaçant de l'étonnement, mal de Tête, douleurs dans les Epaulés dans le Dos et les Rognons et Prostration complète du système, guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Une toux de vingt-cinq-ans radicalement guérie par le remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe, avec obstructions dans la Gorge causant des sensations de Strangulations, Vertiges, Douleurs dans le Côté et Faiblesse des Rognons, soulagés immédiatement. Nouvelle Nature du Système par l'usage du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Un Homme guéri d'un Catarrhe de quarante ans, par l'usage du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Il était si invétéré qu'il alterait sa vue. Le remède presque sourd. Troublé par des Obstructions dans la Gorge, Etouffements, Bourdonnements dans la Tête et Mauvaise Haleine guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe, avec tous les symptômes qui lui sont propres, conduisant promptement à la Consumption, guéri par moins de quatre bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Les Os du Nez Rongés, par un Cancer, perte de la mémoire, Esprit Fatigué, guéris par le Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. Catarrhe avec toutes ses suites insupportables, guéri avec quatre Bouteilles du Remède Constitutionnel pour le Catarrhe. En vente chez HOERNER & WILLIAMS, Droguistes -610-79.

Glace ! Glace ! Le soussigné est prêt à recevoir des ordres pour la saison prochaine. Il garantit fournir à ses pratiques de la GLACE DE PREMIERE QUALITE REGULIEREMENT A DOMICILE. PRIX : Pour la saison 1880, commençant le 1er Octobre \$5.00, dont \$2.50 payable dans la première semaine de la distribution et \$2.50 dans la première semaine d'août. On distribuera la glace aussi à raison de \$1.25 par mois. Bureau : Rue des Forges, No. 75 T. LEMAY. Trois-Rivières, 18 Avril 1881.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 Les Machines à coudre de WHEELER & WILSON ont obtenu à cette exposition LE SEUL GRAND PRIX ET UNE MEDAILLE D'OR. Ces machines sont préférables à toutes autres par leur vitesse, leur durabilité et leur contour parfait. Chacun peut s'en convaincre en faisant une visite au magasin de U. P. BUREAU, agent. RUE NOTRE-DAME Trois-Rivières 10 Mars 1880.

ADRESSES D'AFFAIRES J. M. DESILETS AVOCAT. (Ci-devant Magistrat de District) TROIS-RIVIERES. Bureau : Rue St. Joseph, No 28: Résidence : Rue Notre-Dame (Est) No 95 CONSULTATIONS : Au bureau, de 9 heures A. M. à 5 heures P. M. A Domicile, de 7 à 9 h. P. M. 6 Septembre, 1878. NARCISSÉ GRENIER, AVOCAT No. 31 Rue Des Champs. En face du Palais de Justice TROIS-RIVIERES. HEURES DE BUREAU. —De 9 heures A. M. à 5 heures P. M. 2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST, AVOCAT. ARTHUR T. GENEST ARPEUTEUR. Bureau : No. 19 Rue des Champs Trois-Rivières, 30 janvier 1879. A. L. DESAULNIERS, AVOCAT. Bureau et résidence, rue Hart. Trois-Rivières, 1er Mai 1877. H. G. MALHOT, AVOCAT. Bureau : rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er Mai 1877. R. S. COOK, AVOCAT. Bureau : Rue St Joseph Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN, AVOCATS. Bureau : rue St. Joseph, maison de M. Dumoulin, ancien bureau de la banque du Haut-Canada Trois-Rivières, 1er Mai 1877. P. A. BOUDREAU, AVOCAT. Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale. BRUNELLE & DUGRE AVOCATS. Bureau : No. 19 Rue du Platon Trois-Rivières, 25 Juillet 1879. TURCOTTE & PAQUIN AVOCATS. Bureau : Rue des Champs, en face du Palais de Justice. MM. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN, AVOCATS Bureau : Rue des Champs, Trois-Rivières, 1er Mai 1880. J. F. V. BUREAU, AVOCAT. Bureau : rue des champs, en face du Palais de Justice, Trois-Rivières, 1er mai 1877. S. DELOTTINVILLE, AVOCAT Bureau : Rue Bonaventure No. 8. 7 Trois-Rivières, 1er mai 1877. P. N. MARTEL, AVOCAT Bureau et résidence, rue Bonaventure. Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS AVOCAT. Rivière-du-Loup, 1er mai 1877. DR. GERVAIS. Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale. Trois-Rivières, 1er mai 1877. DR. H. THERIEN, Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud. Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CHARLES DION BARBIER, NO. 42 RUE DU FLEUVE TROIS-RIVIERES. Tient en stock un assortiment complet de Parfumerie, Cigares, t.a.c. etc. etc. Trois-Rivières, 4 Mars, 1881—la

ADRESSES D'AFFAIRES HECTO TREPANIER, NOTAIRE. Bureau : No 10 Rue Craig Trois-Rivières, 16 Février 1881. GEORGE E. HART, NOTAIRE. Bureau : rue du Platon, Trois-Rivières, 1er mai 1877.

G. B. HOULISTON & Cie., COURTIERS, Bureau : Rue du Platon Trois-Rivières, 1er mai 1877. GODFROY LASSALLE, Percepteur du Revenu pour le Gouvernement Local. Bureau : rue des Champs. Trois-Rivières, 1er mai 1877. GEORGE BALGER, Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Dame et Alexandre No. 132 Trois-Rivières, 1er mai 1877.

BISMARCK RESTAURANT TRICOLORE No. 4 RUE BADEAUX Soubassement de la maison de M. Michel Caron. M. JEAN-BAPTISTE TROTTIER alias BISMARCK a l'honneur d'informer les citoyens de Trois-Rivières, qu'il vient d'ouvrir un restaurant au No. 4, rue Badeaux, dans le soubassement de la maison de M. Michel Caron, endroit naguère occupé par M. Marchand. On pourra avoir des repas à toutes heures de la journée et de la nuit. Le dîner ne coûte que \$0.15. M. Trottier demande l'encouragement du public.—24-9-80.

LE 'HOUSEHOLD JOURNAL' Publié mensuellement à raison d'une piastre (1.00) par année. C'est le journal publié à meilleur marché et qui est le plus populaire en Canada. On donne 4 beaux Chromos de 12-16 à chaque abonné. Nous accordons de bons termes aux agents. Envoyez un timbre postal de 3 cents pour nous procurer notre Catalogue. JAMES LEE and Co., Propriétaires Montréal, Québec, P. P. Boite 1120.

Table with columns: MALLS, ARRIVÉE, CLÔTURE. Rows include: PAR CHEMIN DU NORD, Section Ouest; Montréal et Oueat; Yamachiche; Rivière-du-Loup; Muekinongé, perituaier et Sorel; MALLE DE NUIT; Québec, Montréal et Ottawa; PAR GRAND-TRONC; États-Unis; St. Grégoire; Nicolet; La Baie; Arthabaska; Les Cantons de l'Est; PAR CHEMIN DU NORD Section Est; Québec et Est; Bataillon; Champlain; Ste Anne de la Pêrade etc. etc.; PAR TERRE; Bécancour; Gentilly; St Pierre les Becquets; St Jean D. C. et la rivière; St Maurice; Ste Geneviève; St Marc; St Etienne; Hawenegan; Valmont. Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M. Les lettres enregistrées doivent être mises 15 minutes avant le départ de chaque malle. C. K. OGDEN, Post-Office Trois-Rivières, 1 Mars, 1880.